Publié le 28 octobre 2015

En route vers la Métropole du Grand Paris

Le 23 octobre dernier, le Conseil des partenaires socio-économiques de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris présentait devant le Conseil des élus sa vision et ses préconisations à la veille de la création effective de la future métropole le 1er janvier 2016. Catherine Léger, directrice générale de la Sem Plaine commune développement, Hervé Marseille, maire de Meudon, vice-président du Sénat et président de la Fédération régionale des Epl Île-de-France et Caroline Vollet, déléguée territoriale à la Fédération des Epl étaient présents.

Installé à l'automne 2014, le Conseil des partenaires socio-économiques de la mission de préfiguration de la **Métropole du Grand Paris** est l'instance représentative de la société civile et l'organe préfiguratif du futur Conseil de développement métropolitain. La Fédération régionale des Epl Île-de-France après un important travail de mobilisation a obtenu de siéger parmi les 60 membres du conseil et a désigné **Catherine Léger**, directrice générale de la Sem Plaine commune développement pour la représenter.

Après plus d'un an de mobilisation autour de cinq thèmes principaux, l'aménagement, la culture, le développement économique, le logement et la transition énergétique, le Conseil des partenaires socio-économiques présentait le 23 octobre devant le Conseil des élus la **synthèse de ses travaux**.

Aux côtés de Catherine Léger, qui a participé au groupe de travail sur l'aménagement, trois dirigeants d'Epl ont contribué activement à ces travaux : **Christian Bedetti**, directeur général de la **Semise** pour le groupe logement, **Jean-Claude Gaillot**, président du directoire de la Sem **Energies Posit'if** pour le groupe transition énergétique et **Caroline Grandjean**, directrice générale de la **Sogaris** pour le groupe développement économique.

La présentation du **rapport** a suscité de nombreux commentaires de la part des élus, notamment autour des questions du capital culturel de la Métropole, de sa richesse et ses atouts économiques en matière d'innovation technologique et d'industrie créative, ou encore des enjeux liés à la sobriété énergétique. Très attendues, les propositions du Conseil des partenaires socio-économiques en matière d'aménagement et de production de logements n'ont pas manqué d'animer le débat tant les divergences demeurent, par exemple en ce qui concerne les causes de la crise du logement en Ile-

de-France et les moyens d'y remédier. Ce rapport constitue une réelle contribution au projet métropolitain que les élus doivent à présent bâtir dans les prochains mois.